

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE
ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DU NORD
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
PROJET PEDAGOGIQUE 2020 / 2021



Illkirch-Graffenstaden



SOMMAIRE

Description de la structure, cadre légal

I. PEDAGOGIE

- L'organisateur et le projet éducatif

- Les constats

- Les objectifs pédagogiques

- Mise en œuvre:

« Objectifs opérationnels », activités et animations

- Mise en œuvre: Projets d'animations

- Posture des encadrants

- Modalités d'évaluation

II. FONCTIONNEMENT

- Horaires

- Modalités d'accueil

- Equipe encadrante

- Locaux et aménagement

- Fonctionnement des différents temps

- Communication

- Travail en partenariat et transversalité

- Modalités d'évaluation

Description de la structure, cadre légal.

Adresse: 4 route Burkel 67400, ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Capacité:

- 56 enfants scolarisés en élémentaire / - 20 enfants scolarisés en maternelle.

Encadrement:

1 Responsable / 5 Animateurs / 2 ATSEM

Responsable: LECHNER Arthur

Contact élémentaire: 06 08 08 65 82 Contact maternelle: 06 07 07 73 04

Accueil collectif de mineurs

Centre de loisirs périscolaire

Organisé par la ville d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Déclaré à la direction régionale de la Jeunesse des Sports et de la cohésion sociale.

Numéro de déclaration: 0670188AP000420

Le centre de loisirs périscolaire des écoles du Nord est une structure destinée à accueillir les enfants d'école maternelle et élémentaire au sein des écoles où il est implanté. Il s'agit d'un accueil collectif de mineurs, sans hébergement, organisé par la ville d'Illkirch Graffenstaden.

Le cadre légal où intervient la structure est défini dans le code de l'action social et des familles qui fixe les modalités d'accueil et d'encadrement des enfants au sein de la structure.

Le cadre règlementaire est celui émis par le ministère de la jeunesse et des sports.

Les protocoles sanitaires émis par le ministère de la jeunesse et des sports et le ministère de l'éducation nationale sont pris en compte dans le fonctionnement de la structure afin de limiter au mieux la propagation de la COVID-19.

L'organisateur, le directeur et l'équipe d'animation sont responsables du public accueilli lors des temps d'accueil. Ils ont connaissance du cadre légal et règlementaire au sein duquel ils interviennent et veillent à le respecter.

Le taux d'encadrement de la structure est de 1 pour 14 enfants de 6 à 12 ans et de 1 pour 10 enfants de 3 à 6 ans. Bien que signataire d'un Plan éducatif du territoire permettant un taux d'encadrement plus large, c'est la volonté de la ville, dans un souci de qualité d'accueil, de respecter ces taux d'encadrement.

I. PEDAGOGIE

L'organisateur et le projet éducatif

L'organisateur de l'accueil collectif de mineur est la ville d'Illkirch Graffenstaden.

Adresse: 181 route de Lyon 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN - Contact: 03.88.66.80.00

Elle organise des centres de loisirs proposant des loisirs de proximité complémentaires de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations; participants à l'apprentissage de la vie en collectivité pour que chaque enfant ait sa place dans la société.

Elle fixe ses intentions éducatives et ses objectifs dans le projet éducatif se trouvant en annexe de ce document.

Les grandes orientations éducatives fixées par la ville sont:

- La coéducation
- L'éducation à la citoyenneté
- Le développement durable
- Le rythme de l'enfant
- L'accès à tous à la culture

Les projets pédagogiques définis au sein des centres de loisirs de la ville répondent aux valeurs et objectifs décrits dans ce projet.

En réponse à des constats opérés sur leur public et leur environnement les équipes d'animations et les directeurs de structures décident d'approfondir deux de ces grandes orientations en les posant comme axes éducatifs de leur projet pédagogique.

Le fonctionnement de la structure, la posture des animateurs et du responsable, les actions et animations mises en œuvre répondront à des objectifs découlant de ces axes.

De plus, les valeurs portées par la structure et ceux qui la font vivre reflèteront ces axes éducatifs.

Comme l'année précédente le périscolaire des écoles du Nord axera son travail pédagogique sur deux des Axes présentés:

Le développement durable

L'éducation à la citoyenneté

Constats

Le protocole sanitaire nous pousse à repenser et à modifier le fonctionnement.

Les temps d'activités:

Ce temps ne pourra plus être proposé à tous le public qui avait jusque là le choix entre toutes les activités proposées. Il devra être pensé par groupe de tranche d'âge afin de limiter le brassage des enfants. Chaque groupe aura un animateur référent et une seule activité pourra être proposée au groupe chaque soir. Il faudra donc impliquer les enfants dans la création du programme d'activité afin de leur laisser être acteur et auteur de leur temps périscolaire. Il faudra aussi et toujours ne pas les forcer et donc penser à ce que vont faire les enfants ne souhaitant pas participer.

Les forums:

La vie de groupe a pendant ces trois années été rythmée par des temps de forums qui permettaient de la réguler. Ces derniers permettaient aussi de débattre avec les enfants sur des sujets de sociétés, sur différentes valeurs ou sur la question de l'environnement.

Avec la nécessité de scinder le public en groupes et la réduction du temps périscolaire il faudra repenser le fonctionnement et les objectifs de ces temps d'échanges.

De ce fait, la posture de l'animateur et le travail sur le vivre ensemble opéré à travers les activités devra lui aussi évoluer.

Un espace restreint pour l'effectif accueilli, donc un espace bruyant.

Le périscolaire dispose de deux salles dont l'une est utilisée par un petit groupe de maternelles. Afin de respecter au mieux le rythme propre à cette tranche d'âge ainsi que le protocole sanitaire, la salle maternelle n'est pas utilisée par les enfants d'école élémentaire. Cela ne laisse qu'une salle pour le public de plus de 6 ans qui peut atteindre un effectif de 40 enfants certains soirs. L'utilisation d'espaces supplémentaires sera indispensable afin de limiter le nombre d'enfants présent dans une même pièce.

Face à cette difficulté un chantier de réflexion a été mis en place fin 2020 avec une forte influence sur le fonctionnement pour l'année scolaire que nous débutons.

C'est aussi ce constat sur le bruit et l'agitation qui a souvent régné dans la salle périscolaire élémentaire l'an passé qui nous a poussé à mettre dorénavant en place un espace de dépouillage. Cela nous permet au mieux de limiter l'entrée des parents dans le bâtiment comme le préconise le protocole sanitaire.

Une équipe d'animation élémentaire intégralement renouvelée

La direction, qui reste elle inchangée, permettra de ne pas faire table rase du travail effectué les années précédentes et continuera à développer les intentions portées par la structure depuis trois ans et les actions qui en découlent. Il s'agit d'une préoccupation forte pour l'échange en groupe, l'expression individuelle de l'enfant, et le développement de valeurs permettant une meilleure vie en collectivité.

Cependant l'équipe d'animation est elle intégralement renouvelée. Ce qui amènera à travailler sur la formation des nouveaux animateurs ainsi que sur un renouvellement de la réflexion sur la posture de l'adulte et les valeurs qu'il doit incarner.

Cela demandera aussi de revoir et de reprendre avec la nouvelle équipe le projet d'aménagement du périscolaire et son fonctionnement, avec pour avantage une vision nouvelle, sans peur du changement.

Une nouvelle modification dans les rythmes scolaires, impactant le temps périscolaire.

Le temps périscolaire est amputé de 30 minutes au profit de l'école. Cependant il nous paraît toujours aussi important de proposer aux enfants un temps libres et un temps de devoirs les lundis et jeudis. Il faudra donc repenser la durée de chacun des temps proposés en périscolaire tout en veillant à respecter le rythme des enfants.

Une volonté de la ville de continuer sur la pause méridienne et la restauration scolaire.

Le temps de restauration scolaire est le plus difficile à mettre en œuvre au sein des périscolaires car il s'accompagne de nombreuses contraintes. Des lieux de restaurations qui ne se situent pas dans les écoles et nécessitent un temps de trajet, à la mutualisation de ces espaces avec d'autres écoles, les questions de temps et d'espaces limités nous handicapent dans la mise en œuvre d'un accueil adapté au rythme de l'enfant.

La préoccupation d'organiser un temps de loisirs et de détente est souvent mise en péril par celle de voir tous les enfants manger dans les temps impartis. Il s'agit d'un moment qui peut s'avérer stressant pour le public, bien qu'il comporte un aspect convivial et un temps de jeux pour les enfants.

La volonté de la ville de développer une nouvelle vision de ce temps devra prendre vie au sein des accueils périscolaires à travers des phases de réflexion et d'expérimentation visant à modifier le fonctionnement. Ces dernières devront être pensées en gardant en tête le rythme de l'enfant et son accès aux loisirs, l'éducation au goût et à une bonne alimentation ainsi que les enjeux environnementaux d'un tel temps.

Les objectifs pédagogiques

Les constats opérés nous ont permis de choisir nos axes pédagogiques pour l'année scolaire 2020/2021:

Le développement durable

Beaucoup d'enfants élevés en ville connaissent trop peu la nature. C'est le cas avec une grande partie du public des écoles du Nord.

Seule une familiarisation avec cette dernière amènera à comprendre les enjeux liés à sa protection.

Ce qui nous amène à notre premier objectif:

Développer les connaissances, la curiosité et l'amour de l'enfant pour la nature qui l'entoure.

Nous sommes à un point du temps où l'environnement doit occuper une place principale dans l'éducation.

Il est nécessaire de sensibiliser les enfants à cette cause et de leur apprendre dès le plus jeunes âges les gestes et les postures critiques permettant de devenir un citoyen écoresponsable.

Sachant cela voici notre deuxième objectif:

Favoriser le développement d'une conscience écoresponsable chez l'enfant.

L'éducation à la citoyenneté

(objectifs séparés pour les deux publics)

Elémentaires:

Dans son développement social l'enfant veut s'intégrer à des groupes, il y est confronté à des codes parfois violents. Nombreux sont ceux qui face à ces comportements les reproduisent pour s'intégrer dans des groupes où pour se défendre.

De ce fait découle pour notre équipe un premier objectif:

Organiser une prise de recul sur les comportements qui nuisent au vivre ensemble.

L'apprentissage de la vie en groupe n'est pas toujours cadré. Sans s'imposer dans les groupes d'enfants l'adulte doit être là comme référent et mettre en avant les valeurs nécessaires à une bonne vie en collectivité.

Voilà pourquoi nous souhaitons:

Permettre à l'enfant d'identifier et d'appliquer des valeurs favorisant un meilleur « vivre ensemble ».

L'éducation à la citoyenneté

(objectifs séparés pour les deux publics)

Elémentaires:

Dans son développement social l'enfant veut s'intégrer à des groupes, il y est confronté à des codes parfois violents. Nombreux sont ceux qui face à ces comportements les reproduisent pour s'intégrer dans des groupes où pour se défendre.

De ce fait découle pour notre équipe un premier objectif:

Organiser une prise de recul sur les comportements qui nuisent au vivre ensemble.

L'apprentissage de la vie en groupe n'est pas toujours cadré. Sans s'imposer dans les groupes d'enfants l'adulte doit être là comme référent et mettre en avant les valeurs nécessaires à une bonne vie en collectivité.

Voilà pourquoi nous souhaitons:

Permettre à l'enfant d'identifier et d'appliquer des valeurs favorisant un meilleur « vivre ensemble ».

La communication en groupe, pour apprendre à mieux vivre ensemble sera valorisée à chaque étape de notre travail sur ces objectifs. La capacité à s'exprimer et à dialoguer, dans le respect sera primordiale dans les valeurs que nous souhaitons transmettre.

Maternelles

A la maternelle les relations, la vie de groupe, sont plus cadrées et les problématiques de dynamiques de groupes brutales ou négatives apparaissent plus tard. L'apprentissage de l'expression de ses besoins et de ses émotions est à peine entamé pour les plus petits et doit constituer une priorité. Voilà donc l'objectif que nous nous fixons:

Favoriser le développement des capacités sociales et d'expressions chez l'enfant.

MISE EN ŒUVRE: « Objectifs opérationnels », activités et animations

Développer les connaissances, la curiosité et l'amour de l'enfant pour la nature qui l'entoure.

Tous publics avec une complexité et des attentes différentes en fonction de l'âge:

- **3 Sorties nature dans l'année** (*dans la mesure du possible au vu des mesures sanitaires et du raccourcissement du temps périscolaire*).
- **1 Activités artistiques** ayant pour thème la nature **par quinzaine** (*exemple: peinture, aquarelle, modelage, maquettisme, théâtre*).
- **1 Land Art par trimestre** (*ou toute activité impliquant la manipulation d'éléments issus de la « flore »*).
- **1 Jeux porteurs d'imaginaires** autour de la nature ou apportant des connaissances sur la nature **par trimestre** (*facultatif en maternelle*).
- **1 Activités** (*de tout genre*) ayant pour objet le retour sur un support qui a été présenté aux enfants sur le thème de la nature (*vidéo, littéraire, graphique, ludique*) **par trimestre**.
- **1 Lecture ou chant par mois** ayant pour objet la nature (*facultatif en élémentaire*.)

Favoriser le développement d'une conscience écoresponsable chez l'enfant.

Tous publics avec une complexité et des attentes différentes en fonction de l'âge:

- **1 Activités** et jeux de Sensibilisations au tri **par trimestre**.
- **2 Atelier de fabrications** « 0 déchets » et « fait maison » (*produit ménager, pâte à modeler, dentifrice, « Bee wrap »*) **à l'année** (*facultatif en maternelle*).
- **1 Bricolage** à base de matériau de récupération, revalorisation des déchets **par mois**.
- Participation au compost de l'école.
- **1 Ateliers Cuisine écoresponsable** (*travail autour du vrac, du bio des circuits courts, de la saisonnalité, de la cuisine sans cuisson*) **par trimestre** (*relatif à l'évolution du protocole sanitaire*).
- **1 « Eco-goûters »** (*Partage d'un moment festif valorisant les ateliers cuisines dans la continuité du travail de sensibilisation aux pratiques éco responsables*) **par trimestre** (*relatif à l'évolution du protocole sanitaire*..)

Pour le public élémentaire uniquement:

- **1 Ateliers** débat ou réflexion sur la thématique de développement durable à partir d'un support traitant du sujet ou sous forme de jeu théâtral **par trimestre**.
- **1 Animation courses alimentaires** avec les enfants **à l'année**.

Objectifs élémentaire:

Organiser une prise de recul sur les comportements qui nuisent au vivre ensemble.

Permettre à l'enfant d'identifier et d'appliquer des valeurs favorisant un meilleur « vivre ensemble ».

Les activités et animations pensés pour cet axe de travail ne peuvent être uniquement associées à un objectif, en fonction de la façon dont elles sont orientées elles serviront un ou plusieurs de ces objectifs. Les dits objectifs seront en constante relation et ne peuvent être pris individuellement.

- **1** Jeu de coopération **par quinzaine**.
- **2** Evènements extraordinaires préparés avec les enfants et mettant à profit leur différentes compétences avec un objectif commun (pédagogie de projet) **à l'année**.
- **1** Jeu sportif **par semaine** pour mettre en avant l'esprit d'équipe, la cohésion, le fair play avec un court retour en groupe pour apprendre à reconnaître et combattre certains comportements.
- **1** Activités d'expressions artistique ou orale permettant à l'individu de s'affirmer dans le groupe à sa façon (valoriser l'entraide et la créativité de chacun) **par quinzaine**.
- **1** temps de forum **par semaine** pour construire ensemble le programme d'activité, on y valorise l'entente, l'équité, le respect et le compromis.
- **Toujours** aider les enfants à résoudre leurs conflits en discutant et appliquer si nécessaire des sanctions adaptées et constructives.

Objectifs maternelle:

Favoriser le développement des capacités sociales et d'expressions chez l'enfant

- Le conseil des maternelles (**quotidien pendant le goûter**): Un temps d'échange adapté à l'âge des enfants où ils partagent ce qu'ils ont aimés ou pas dans leur journée.
- **1 Lecture** ou chant **par mois** mettant en avant des valeurs et comportements en lien avec la vie en groupe (*alterner avec la thématique de la nature*).
- **1** Initiation au jeux collectifs **par quinzaine** (*compétition ou coopération*).
- **1** initiation aux activités de coopération **par mois**.
- **1** Activités d'expressions artistique, corporelle ou orale **par mois** permettant à l'individu de s'affirmer dans le groupe à sa façon.
- Aménager des temps et des espaces permettant à l'enfant de jouer à faire semblant.
- **Le plus souvent**, permettre à l'enfant de choisir, de donner son opinion, ne pas le forcer.
- **Toujours** aider les enfants à résoudre leurs conflits en discutant et appliquer si nécessaire des sanctions adaptées et constructives.

Mise en œuvre: Les projets d'animations

Comment les concevoir ?

Afin d'aller plus loin dans la poursuite des objectifs nous appliquerons occasionnellement la méthode des « projets d'animation », en y appliquant une « pédagogie de projet » on pourra forcément en tirer des bénéfices pour le vivre ensemble, la coopération.

La pédagogie de projet consiste à donner à un groupe d'enfants un objectif commun, à les faire travailler ensemble à la réalisation d'une création, d'un but, d'une amélioration ou simplement de temps ludique mené sur plusieurs séances avec une continuité.

On y valorise les qualités de chacun et la coopération, souvent en distribuant des rôles adaptés aux enfants. Un travail d'analyse de son groupe est donc à mener.

Dans un premier lieu un temps de formation sera mené avec l'équipe afin d'en présenter une méthodologie.

A quel moment et pourquoi les concevoir ?

Les projets d'animations viendront en réponse à un constat, à une commande de l'organisateur en lien avec le projet éducatif de la ville ou a une possibilité offerte attrayante et bénéfique pour le public.

Les Kermesses, les initiatives scolaires en lien avec l'environnement, l'Osterputz (semaine éducative en lien avec l'environnement) par exemples, seront des opportunités de concevoir des projets d'animation.

La place de l'enfant

L'enfant sera au cœur de nos préoccupations et de notre réflexion pédagogique. La place qui lui est accordée au sein du périscolaire est en lien direct avec le travail sur le vivre ensemble.

Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer et construire le temps d'accueil qu'il va vivre. C'est pourquoi on lui donne la possibilité de créer son programme d'activité avec le groupe et s'il n'est pas satisfait du choix du groupe, on lui donne la possibilité de faire autre chose et de ne pas participer aux activités.

Les animateurs ont comme devoir primordial d'être à l'écoute de tous les enfants et de reconnaître leur individualité. Il sera important de repérer les enfants discrets, timides, pour leur permettre d'échanger avec leurs encadrants mais aussi les aider à trouver leur place dans le groupe.

L'importance accordée à l'individu se construira en relation avec le travail mené sur le groupe. Si un comportement nuit au groupe il doit être repris avec l'enfant. C'est pourquoi des règles existent et des sanctions peuvent être réfléchies et mises en œuvre afin d'aider l'enfant à réfléchir sur son comportement, afin aussi que le reste du groupe n'évolue pas dans un sentiment d'injustice et donc d'insécurité.

Mise en œuvre: La posture des encadrants

En Lien avec le travail pédagogique sur le développement durable

Développer des connaissances:

- Si la nature est le thème d'une animation, on fait l'effort de lui donner la place centrale et d'étoffer l'animation avec des connaissances.

Etre vigilant à ce que les enfants:

- Jetent et trient correctement, compostent.
- Gaspillent le moins possible.

Inviter aux voyages:

- On n'hésite pas à parler de ses voyages, on encourage les enfants à parler des leurs.
- On peut raconter aux enfants ce que l'on aime dans la nature et pourquoi.

Inciter les enfants (sans les forcer, les juger) en leur expliquant:

- A privilégier les goûters avec peu ou pas d'emballages
- A manger des fruits.

Etre exemplaire:

- Sur le temps d'accueil les animateurs ne boivent pas de soda, ne mangent pas de chips ou de bonbons, favorisent si possible le 0 déchet et les fruits.
- Les animateurs trient et compostent lorsqu'ils sont amenés à jeter devant les enfants.

Encourager la curiosité:

- On prend le temps de répondre aux questions des enfants.
- On va chercher les réponses si besoin.
- Aucune question n'est bête, aucune réponse n'est trop complexe.

En lien avec le travail pédagogique sur la citoyenneté

Etre médiateur:

- Aider les enfants à trouver des solutions à leur problèmes, à résoudre leurs conflits.

Etre à l'écoute et attentif des problèmes des enfants qui bien qu'ils peuvent nous le paraître ne sont jamais insignifiants.

Privilégier la discussion et la médiation à la sanction.

Si cette dernière est nécessaire privilégier la réparation de la faute ou des sanctions qui amènent à une réelle réflexion de l'enfant.

Etre exemplaire:

- Dans son langage.
- Dans son attitude avec les autres (enfants comme adultes) en prenant garde à ne pas juger et à accepter tous les caractères.

Etre vigilant:

- Au comportement et au langage des enfants pour ne pas laisser passer de vulgarités ni de brimades .
- Prendre le temps de discuter avec les enfants des effets de leurs actions.

Modalités d'évaluation

L'intitulé des objectifs pédagogique ne permettant pas vraiment une mesure objective afin d'affirmer qu'ils sont atteints, notre but sera différent. En nous basant sur des critères quantitatifs et une analyse qualitative des objectifs opérationnels et de leur réalisation. Nous argumenteront une synthèse visant à nous situer dans la poursuite de ces objectifs. Ces derniers ne seront jamais totalement atteints et nous pourrons simplement juger d'une rigueur dans la mise en œuvre et d'un progrès dans les effets observés.

Evaluation quantitative:

Pour une telle évaluation nous ciblerons ce qui est le plus quantifiable, c'est-à-dire les moyens mis en œuvres pour atteindre nos objectifs, les animations, projets et évènements. L'évaluation quantitative se basera sur des critères définis en amont qui sont déjà définis par la formulation des objectifs opérationnels.

Les objectifs devront être bien relus et compris, afin que certaines attentes ne soient pas mises de coté dans le seul but de considérer des critères atteints. Dans certains cas le progrès des enfants en tant que tel pourra aussi être quantifié et nous donnera des indicateurs importants pour évaluer notre action.

Elle sera faite une fois par trimestre en équipe et aura comme support principal le planning d'activités de la période évaluée. Pour le premier trimestre nous évaluerons la période débutant après les vacances de la Toussaint.

Le projet pédagogique étant amené à évoluer, nos actions aussi pourront évoluer, si certains objectifs opérationnels n'ont pas été mis en œuvres d'autres actions auront peut-être été menées permettant de poursuivre les mêmes objectifs. Nous préciserons dans le bilan les alternatives choisis aux moyens qui auraient finalement été délaissés, ainsi que la raison de ces changements.

Evaluation qualitative:

Elle sera faite à 2 niveau: au premier pour évaluer l'atteinte des objectifs, au second pour évaluer la pertinence des objectifs pédagogiques et opérationnels (c'est-à-dire la mise en œuvre).

Elle complètera l'évaluation quantitative faite dans un premier temps. Les retours des instituteurs, des parents, des enfants ainsi que le ressenti des animateurs auront leur importance pour cette évaluation.

Les critères ne seront pas prédéfinis en amont, l'évaluation prendra la forme de paragraphes qui accompagneront et complèteront l'évaluation quantitative. On se demandera notamment de quelle façon l'objectif a été mis en œuvre, a-t-il eu un effet visible ou pourquoi ne l'a-t-il pas été ?

II. FONCTIONNEMENT

Horaires

Accueil des maternelles:

Le matin: 07h30—08h10

Le midi: 11h50 — 13h40

Le soir: 16h20 – 18h15

Accueil des élémentaires:

Le matin: 07h30— 08h20

Le midi: 12h00— 13h50

Le soir: 16h30— 18h15

Modalités d'accueil

Les inscriptions sont à faire à l'hôtel de ville aux horaires d'ouvertures auprès du guichet unique. Toute demande de modification doit être faite de la même manière.

Les enfants sont inscrits en réguliers ou en occasionnel à une ou plusieurs des prestations: matin, midi, soir.

Il est essentiel de **communiquer à l'équipe et au guichet unique tout état de santé** (asthme, allergie, diabète, handicap...) pouvant justifier de mesures particulières à prendre avec l'enfant où d'aménagement particulier à mettre en place pour l'accueil de l'enfant au sein de la structure. **Un projet d'accueil individualisé sera alors mis en place.**

Les situations de Handicap doivent être déclarées lors de l'inscription de l'enfant, l'accueil pourra ainsi être préparé en concertation avec les parents et les différents professionnels acteurs de la vie de l'enfant.

Les familles inscrites sont tenues de respecter les règlements des accueils périscolaire et de la restauration scolaire affichées au sein de la structure.

Le fonctionnement des différentes temps d'accueils sont décrits dans les fiches fonctionnement, elles sont consultables dans la structure sur demande au responsable périscolaire.

Hygiène - Sécurité - Santé

Protocole Sanitaire:

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, nous appliquons le protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs que nous mettons en œuvre en partenariat avec l'école.

Une version simplifiée du protocole sanitaire tel qu'il est appliqué dans notre structure est disponible à la lecture sur site.

Protocole d'évacuation:

Un protocole d'évacuation du bâtiment en cas d'incendie est pensé avec l'équipe et régulièrement repris en réunion. Un exercice d'évacuation du bâtiment à lieu une fois par an au sein du périscolaire ainsi qu'au complexe sportif Lixenbuhl où se situe la restauration scolaire.

Ces exercices sont consignés dans le registre de sécurité conservé dans les locaux des bâtiments.

Santé:

Chaque soin effectué sur un enfant, même un nettoyage à l'eau ou l'application d'une poche de froid est consigné dans le registre de soins du périscolaire.

La prise de médicament par un enfant sur temps périscolaire est soumise à condition, le parent doit fournir le médicament dans une boîte fermée, le nom de l'enfant y sera indiqué. Il doit en outre fournir l'ordonnance du médecin qui accompagne la prise du médicament. Le médicament sera gardé dans la pharmacie du périscolaire ou emporté dans le sac au besoin.

Incident:

En cas d'accident plus grave, comme une blessure impliquant la prise en charge de l'enfant par la famille ou les services de secours. Une fiche incident consignera cet évènement et sera transmise au service périscolaire de la mairie.

De même si un incident implique une dégradation matérielle nécessitant un recours à une assurance une fiche incident sera produite.

Si le comportement d'un enfant nuit gravement à la vie de groupe, une fiche incident pourra être produite afin de mettre en place un suivi de l'enfant par la mairie pouvant mener à des entretiens avec le parent, le règlement des accueils périscolaires disponible à la lecture dans la structure indique les suites pouvant être données à ce genre de situation.

Locaux et espaces utilisés, le projet d'aménagement

Deux salles sont allouées au périscolaire et sont aménagées en conséquent. Leur aménagement continuera tout au long de cette année et dans le futur afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des équipes.

Le but de ces aménagements sera de rendre l'endroit à la fois pratique pour les activités et confortables pour les enfants.

On gardera en tête pour ces aménagements les différents jeux qui plaisent au public: jeux de sociétés, jeux de construction, coloriages, Pixel Art, perles à repasser, lecture. Ces activités seront accessibles en continu et en autonomie en plus des activités préparées et proposées chaque soir par les animateurs, il faudra donc penser les espaces en conséquent.

La salle des maternelles:

Elle contient la cuisine pédagogique dont l'accès aux élémentaires en cas de besoin devra être réfléchie. Elle est aménagé pour le public maternelle avec un coin lecture, un coin dinette, un coin poupée et des tables d'activités.

La salle des élémentaires:

Elle sera principalement pensée pour les activités manuelles, les enfants pourront aussi y prendre leur goûter. Un coin sans table sera prévu derrière le meuble à cartable, il sera transformé en coin détente. Un projet d'aménagement impliquant l'achat de mobilier sera produit.

La cour élémentaire:

Pour les temps libres, les gouters et les jeux collectifs.

La cour de l'école maternelle:

Pour des activités sportives supplémentaires au besoin. Elle sera aussi utilisée pour que les maternelles puissent profiter du beau temps sans être systématiquement mélangés aux plus grands, afin de respecter au mieux leurs rythmes et leur cadre.

Deux autres salles seront à notre disposition le soir uniquement, sans possibilité de les aménager car ayant une utilisation principale différente de celle du périscolaire.

La BCD:

De par sa disposition elle servira a des activités sur tables principalement. En poussant le mobilier on pourra aussi y prévoir des activités d'expression.

La salle d'évolution de l'école maternelle:

Elle sera accessible les mardis et vendredis, sans chaussures, pour des activités d'expressions ou des activités sportives cadrées .

Le périscolaire dispose en plus de locaux réservés aux rangements de matériel. **Local sportif et local de rangement de la cave.**

Equipe encadrante

Maternelle:

Midi: 1 animatrice (CAP petite enfance), 2 ATSEM (CAP petite enfance).

Soir: 2 ATSEM (CAP petite enfance).

L'équipe pourra se voir renforcer d'une apprentie en cours d'année.

Elementaire:

Midi: 4 animateurs dont 1 animateur non diplômé.

Soir: 4 animateurs

1 responsable périscolaire participant à l'encadrement des repas et à l'animation de la pause méridienne et pouvant renforcer l'équipe sur le temps du soir en y menant occasionnellement des animations.

Le trombinoscope de l'équipe sera affiché au périscolaire et présentera l'équipe du périscolaire.

Modalités de recrutement

Les animateurs sont recrutés en tant qu'agents vacataires de la ville d'ILLKIRCH.

Les candidatures sont à transmettre au service périscolaire de la mairie mais peuvent aussi être transmises directement aux responsables périscolaires qui font alors le relai.

Les entretiens d'embauches pour combler les postes vacants sont menés d'abord en amont de la rentrée, pendant les congés d'été par Julie SCHMITT adjointe au service scolaire et périscolaire. En cours d'année au besoin les responsables périscolaires mènent eux même les entretiens pour renforcer l'équipe ou remplacer un encadrant suite à un départ.

Budget

Afin de se pourvoir en matériel tout au long de l'année, le périscolaire dispose d'un budget pédagogique.

Pour les goûters, les ateliers cuisines ou les évènements particuliers, le périscolaire dispose d'un budget alimentaire.

Les commandes de matériel sont soumises aux marchés publics de la ville dont les principaux partenaires au niveau scolaire et périscolaire sont PICHON, MAJUSCULE, et la LIBRAIRIE KLEBER.

Prestataire de restauration

Le prestataire de restauration est API restauration. Il est soumis à un cahier des charges établi par la ville d'ILLKIRCH. Ce dernier met l'accent sur les circuits courts, la consommation locale, l'éducation au goût, l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique.

Les prestations sont évaluées par les équipes encadrantes avec leur responsables, les retours sont centralisées et transmis à la ville d'ILLKIRCH qui tâche de remédier aux dysfonctionnement en travaillant avec le prestataire.

Fonctionnement: accueil du matin

Les enfants ont la possibilité d'accéder aux différentes activités autonomes du périscolaire et les animateurs se tiennent à leur disposition pour les encadrer et jouer avec eux. En fonction de la demande et de la météo les enfants peuvent accéder à la cour pour jouer.

Un des encadrants se consacre à l'accueil des enfants dans le hall du périscolaire. Il inscrit les enfants présents le matin sur une liste nécessaire en cas d'évacuation du bâtiment. Il assiste les enfants au badgeage.

Fonctionnement: accueil du midi maternelle

Les enfants sont récupérés dans les classes par l'animatrice et sont rejoints par l'ATSEM. Après être passés aux toilettes, ils sont emmenés à la cantine situé à l'école maternelle Lixenbuhl, 1A, Rue Provence, 67400 Illkirch Graffenstaden.

Une fois sur place une deuxième ATSEM relève la première de son poste entre 12h45 et 12h55. Les enfants mangent prennent leur repas en même temps que ceux de l'école maternelle Lixenbuhl en respectant le protocole sanitaire qui limite le brassage des publics.

Les enfants se lavent les mains avant de partir de l'école, en arrivant sur le lieu de restauration puis encore après le repas.

Après le repas les enfants rentrent à l'école du Nord ou ils disposent encore d'un petit temps de jeu.

Fonctionnement: accueil du midi élémentaire

Le lieu de restauration est situé au complexe sportif Lixenbuhl, 24, Rue Lixenbuhl, 67400 Illkirch Graf-fenstaden.

Nous y disposons d'une salle de restauration, d'un self, de toilettes, de vestiaires et d'une cour extérieure.

Les enfants sont récupérés dans la cour, excepté les CP qui sont récupérés en classes. Ils se dirigent ensuite vers l'animateur qui fait l'appel. Ils passent ensuite aux toilettes avant de se ranger en deux groupes séparés.

Les CP CE1 CE2 constituent un groupe, les CM1 un autre groupe et les CM2 un autre groupe. LES CM1 et CM2 se déplacent ensemble avec leurs animateurs référents lors des trajets. Un roulement est établi dans la semaine quant à l'ordre de passage des groupes au self.

Les enfants peuvent jouer dans la cour du complexe sportif jusqu'à être appelés pour le repas. Leur référent les accompagne au lavage de main puis au Self.

On pousse les enfants à tout goûter, on invite ceux qui n'aiment pas ou n'ont pas faim à finir au moins un élément de leur plateau, sans compter le fromage ou le dessert, mais on ne force pas. Si l'enfant ne veut toujours rien manger on essaye de faire en sorte qu'il mange au moins son pain et son dessert (et son fromage s'il y en a).

Après avoir fini leur repas les enfants débarrassent leur plateau sous la surveillance d'un animateur quand l'effectif le permet.

Après avoir débarrassé dès qu'un animateur est dehors les animateurs peuvent sortir jouer. Ils ont la possibilité d'emmener du matériel à la demande.

L'effectif ayant augmenté et dépassant 50 en comptant les maternelles. Le responsable ne compte pas dans le calcul des encadrants et 4 animateurs seront nécessaires.

Le groupe se rassemble à 13h25 afin de rentrer à l'école.

Le fonctionnement est soumis au protocole sanitaire disponible en annexe. Il implique une séparation en deux de la salle de restauration mais aussi de la cour afin de limiter les brassages avec les enfants de l'école Lixenbuhl qui mangent au même endroit. L'utilisation des vestiaires est interdite. Les enfants se lavent les mains en arrivant puis à leur retour à l'école, un lavage des mains sur le lieu de restauration après le repas impliquerait un brassage massif des enfants des deux écoles.

Fonctionnement: accueil du soir maternelle

Les maternelles sont cherchées par les ATSEM à 16h20. Après être passés aux toilettes ils se rendent au périscolaire afin de prendre leur goûter.

Le goûter:

C'est un moment auquel on accorde une importance pédagogique particulière dans la construction du vivre ensemble.

Les enfants chantent tous ensembles une chanson, puis pendant le goûter les enfants discutent et partagent leur ressentis de la journée dans un temps orchestré par les ATSEM. Ils expriment en particulier ce qu'ils ont le plus apprécié et le moins apprécié dans leur journée.

Les enfants sont sensibilisés à l'équilibre alimentaire au goûter. On les encourage à apporter un fruits, un gâteau et éventuellement un laitage ainsi que de l'eau.

Le temps d'activité:

Il peut prendre plusieurs formes. Les Atsem peuvent proposer des activités au groupe dans son ensemble (c'est notamment le cas des jeux collectifs ou des activités d'expressions) ou bien à une partie du groupe, comme c'est souvent le cas avec les activités manuelles qui peuvent être proposées à différents enfants sur plusieurs jours consécutifs.

Les enfants ont aussi la possibilité de jouer librement avec le matériel à leur disposition au périscolaire et de proposer eux même des activités.

Le souci principal de l'équipe est de proposer un temps adapté au rythme de l'enfant et de respecter les intentions pédagogiques de la structure sans forcer le public.

Fonctionnement: accueil du soir élémentaire

Les CP sont cherchés en classe. Les autres sont notés sur la liste d'appel après être amené dans la cour par leurs enseignants. A ce moment tous les enfants sont envoyés se laver les mains.

Le goûter:

Afin que les enfants prennent le temps de prendre leur goûter dans le calme. On ne sort pas de matériel avant 16h45, si les enfants ont du matériel personnel ils ne l'utilisent pas non plus. Les enfants peuvent prendre leur goûter dehors ou dedans, seul ou avec des copains.

Le temps libre:

Il commence tous les soirs à 16h45 et s'arrête à 17h10, les enfants ont accès à une grosse majorité du matériel sportif et à une partie du matériel d'activité manuelle. Il est soumis à des règles différentes à l'intérieur et à l'extérieur cependant.

Le temps de devoir:

Il a lieu les lundis et jeudis de 16h45 à 17h10. Il se base sur le volontariat des enfants et est systématiquement annoncé à tous les enfants. Il a lieu en BCD a l'abri de l'agitation du périscolaire.

Le temps de conseil:

Il a lieu les mardis soir de 16h45 à 17h10

Les enfants y exposent leurs souhaits d'activités et construisent avec leur animateur référent leur programme d'activité.

Le temps d'activité:

Les enfants des groupes CP-CE1-CE2 sont séparés du groupe CM1 CM2, chaque groupe est pris en charge par l'animateur référent du groupe qui lui propose une activité en fonction du programme construit avec les enfants.

Un animateur prend en charge les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités.

Fonctionnement: dépouillage

Un sas de dépouillage est mis en place dans le hall du périscolaire. Il a pour but de limiter l'accès aux parents à l'intérieur du bâtiment comme le stipule le protocole sanitaire. Le port du masque y est obligatoire pour les parents.

Il a aussi pour but d'améliorer l'accueil des parents et de renforcer la sécurité lors de la récupération des enfants.

Un agent est en charge du dépouillage pour l'ensemble du public maternelle et élémentaire, il a pour mission de vérifier que ce sont les parents ou une personne autorisée par les parents qui récupèrent les enfants. Il prévient les enfants qui sont récupérés et veille à ce que ces derniers badgent en partant.

Il veille au bon émargement des parents et indique les départs sur une copie de la liste de présence. En cas d'évacuation du bâtiment c'est donc lui qui a la charge de prendre ces documents importants.

Fonctionnement: travail d'équipe

Des temps de réunions et de préparations sont effectués les lundis et jeudis de 14h à 16h20, ils incluent une pause de 20 minutes pour les agents. Des heures supplémentaires peuvent être effectuées au besoin.

Communication, partenariat, transversalité

Communication avec les familles

La communication est essentielle à toute action en équipe, à toute action menée en partenariat avec d'autres acteurs, à toute action destinée à un public. **Toute l'équipe est présente pour accueillir les familles et recueillir les informations relative aux enfants. Ces dernières peuvent s'avérer importantes à connaître pour la vie de ceux-ci au sein de l'accueil, mais aussi pour que nous puissions au mieux adapter notre action au public.**

De l'autre coté, l'équipe en apprend toujours plus sur les enfants et elle constate ou recueille parfois des données bonnes à transmettre, ainsi il est important que les familles se montrent disponible pour recueillir les informations dont l'équipe pourrait lui faire part. Ces dernières doivent aussi être échangées avec l'équipe enseignante au besoin.

Il est donc primordial selon nous qu'au sein de ces relations, chacun se comporte avec professionnalisme et respect afin de maintenir entre tous les acteurs partenaires de l'éducation d'un individu, une bonne entente dans le meilleur intérêt de ce dernier.

Communication avec l'école

Au fur et à mesure des années nous avons développé une cohérence éducative forte avec le corps enseignant de l'école du Nord qui doit perdurer. Les problèmes de comportements des enfants qu'ils aient lieu sur temps scolaire ou périscolaire impactent la structure éducative dans son ensemble. Ainsi ces problématiques seront remontées aux enseignants concernées ainsi qu'aux directrices des écoles. En maternelle ce sont particulièrement les ATSEM qui assurent la continuité du cadre et la cohérence éducative, à l'école élémentaire c'est le rôle de l'équipe et particulièrement du responsable de la structure d'y veiller.

Travail en partenariat et en transversalité

Le travail en partenariat avec des associations ou structures extérieures sera envisagé suite à des constats spécifiques ou en réponse à des objectifs précis.

Il devra donc s'inscrire s'il est mis en œuvre dans les axes pédagogiques de la structure.

L'investissement de certains parents dans des associations pourrait favoriser le développement d'un tel travail, notamment dans le cadre du développement durable avec des ateliers 0 déchets par exemple.

La ville dispose de nombreuses infrastructures et associations avec lesquelles nous pouvons être amenés à travailler en partenariat. Un plan de la ville et de ses infrastructures peut être observé au sein de la structure.

Communication avec l'organisateur

Le périscolaire et la mairie échangent principalement par mail ou en réunion mais dispose aussi de nombreuses procédures permettant les retours et l'échange dans une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil.

Les partenariats avec les différents services de la ville sont privilégiés dès que possibles.

Modalités d'évaluations

Le fonctionnement mis en place fera l'objet de deux bilan par année scolaire, l'un à mi parcours et le deuxième en fin de parcours.

Pour le bilan de mi parcours, le projet pédagogique sera le support, à la fin de l'année le premier bilan effectuer s'y ajoutera comme base de travail.

Ces bilans analyserons:

- L'utilisation des locaux et les aménagements mis en œuvres pour les enfants
- La posture des encadrants
- Le fonctionnement des différents temps d'accueil
- La communication, le travail en transversalité et en partenariat

Pour chacun des items analysés nous relèverons dans un premier lieu ce qui fonctionne, nous relèverons ensuite les problématiques particulières qui se sont posées en tant que points à améliorer et nous proposerons des solutions qui impacteront plus ou moins le fonctionnement.

A la fin du Bilan un plan d'action global reprendra les modifications notables que nous envisageons, afin de faciliter leur mise en œuvre et leur évaluation.

Annexe: Projet éducatif de la ville



Les centres de loisirs péri et extra scolaires de la ville d'Illkirch-Graffenstaden sont des lieux d'accueil qui répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée :

- Les Centres de Loisirs permettent la prise en charge de tous les enfants en-dehors du temps scolaire, sans distinction de classe sociale, de religion, d'origine.
- Les Centres de Loisirs permettent l'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut s'exprimer, jouer et s'amuser avec ses camarades.
- Les Centres de Loisirs favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant d'une part, l'apprentissage de la solidarité et du partage d'autre part.
- Les Centres de Loisirs sont garants du bien-être de l'enfant, ils respectent son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.
- Le temps du repas est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs. Le repas peut donner lieu à des animations à thème.
- Les Centres de Loisirs permettent à l'enfant d'être acteur de ses loisirs : il peut choisir ses activités et s'initier à de multiples activités sportives, manuelles, artistiques, de plein air.
- Les Centres de Loisirs sont un lieu de dialogue et d'échange entre les parents, les enseignants, les associations, les animateurs du Centre de Loisirs.
- Les Centres de Loisirs rendent un service de qualité en garantissant : – des locaux adaptés qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité – un encadrement qualifié et stable
- Les Centres de Loisirs favorisent le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants.